



Narbonne
AU CŒUR DES POSSIBLES

Direction Pôle Événementiel
Direction des Régies et Animations Commerciales – Port Fluvial

Dossier de Candidature MARCHÉ NOCTURNE de NARBONNE PLAGE ÉDITION 2025

NOM : PRENOM :

**A l'attention de Monsieur le Maire
« Candidature Marché Nocturne de Narbonne Plage »
Direction des Régies et Animations Commerciales
CS 80823
11785 NARBONNE CEDEX**

Encart réservé à l'administration

Date de dépôt :

Dossier complet

Dossier incomplet

Dossier complet à retourner avant le 3 mars 2025 (délai en vigueur)

INFORMATIONS GENERALES :

- + Le marché nocturne a lieu à compter du mardi 1^{er} juillet au dimanche 31 août 2025, sur le front de mer, de 19h00 à 00h00.
- + Le marché est fermé tous les lundis.
- + Le marché est ouvert à toutes activités sauf alimentaire et vêtement.
- + Le marché est limité à 24 emplacements, **sans Véhicules**.
- + Toute absence doit être justifiée auprès du service de Narbonne Plage.
- + Le droit d'occupation du domaine public pour toute la période du marché nocturne est fixé par délibération du Conseil Municipal, et payable d'avance.
- + L'abonnement est obligatoire.
- + La dimension des stands: 4 mètres de longueur.
- + La place attribuée ne pourra être choisie par l'exposant et ne pourra être modifiée.
- + Le règlement intérieur du marché nocturne sera remis à chaque exposant retenu lors de la Commission d'attribution.
- + Toute demande incomplète ou hors délais ne sera pas instruite.

Votre candidature sera appréciée à partir de :

- 1) L'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
- 2) Des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
- 3) De photographies significatives présentant vos articles et illustrant vos articles proposés.

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier de refus le cas échéant, qui vous parviendra dans la mesure du possible avant le 1^{er} juin 2025.

I. Coordonnées de l'exposant

Société :

Nom / Prénom :

Adresse complète :

C.P. : Ville :

  (Obligatoire).....



Site internet

Statut Professionnel : Artisan Maître Artisan Producteur Artiste libre

Commerçant non sédentaire Commerçant sédentaire

1^{ère} candidature

Avez-vous déjà participé au marché nocturne de Narbonne Plage :

Nombre de stand souhaité de 4 mètres pour l'édition 2025 : (Maximum 2 stands).

II. Produits ou services proposés

Secteur d'activité :

- Artisanat du monde artisanat artisanat d'art
- Décoration, art de la table bijoux commerce équitable
- Jeu, jouet tableau création locale
- Habillement équipement de la personne, accessoires
- Autre :

III. Puissance électrique

Utilisation : éclairage uniquement.

IV. Description détaillée de chaque produit proposé, origine et fourchette de prix (€)

Produit principal	Fourchette de prix	Fabrication oui / non	Revente oui / non
Produit principal	Fourchette de prix	Fabrication oui / non	Revente oui / non

Observation et précisions permettant d'apprécier la qualité de la candidature

.....

.....

.....

.....

.....

V. Photos permettant d'apprécier la qualité de la candidature

Photo 1
à coller dessus

Photo 2
à coller dessus

Photo 3
à coller dessus

Photo 4
à coller dessus

Pièces obligatoires à fournir :

- ☞ Extrait du Registre de Commerce ou des Métiers datant de moins de 3 mois à la date de la manifestation
- ☞ Copie de l'assurance à responsabilité civile et professionnelle, en cours de validité et allant au moins jusqu'au 31 août 2025 (vol, incendie, dégradation du site, vandalisme....)
- ☞ Déclaration de début d'activité d'auto entrepreneur (à justifier)
- ☞ Pièce d'identité du demandeur,
- ☞ Justificatif d'adresse (facture d'eau, d'électricité, etc....)
- ☞ Si employé par la Société : contrat de travail et bulletin de salaire.
- ☞ Copie CNI

Je m'engage :

- à ne pas vendre de textile (vêtements, chaussures, fripes, etc,...)
- à respecter les dimensions et les activités qui me sont autorisées,
- à respecter la propreté du site,
- à respecter les horaires d'arrivée et de départ,
- à respecter le cheminement piéton qui devra être entièrement libre de tout dispositif commercial, de façon à permettre à tout moment la circulation des clients et personnes à mobilité réduite,
- à me conformer strictement aux prescriptions du domaine public en l'occurrence le Règlement Intérieur du marché,
- à utiliser uniquement des sacs papier ou réutilisables,
- à acquitter la redevance par avance correspondant à cette occupation.
-

A.....Le.....

Signature du demandeur
Précédé de « Lu et Approuvé »

A retourner avant le 3 mars 2025 (cachet de la poste faisant foi)

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS TRAITEE

Attention cette fiche n'est pas une réservation et ne donne droit à aucun emplacement

Toute demande nécessite le passage en commission

Occuper un emplacement sur le domaine public, c'est accepter et s'engager à respecter le présent règlement avec toutes ses conditions et conséquences.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par monsieur le maire de Narbonne - service des régies pour la délivrance d'autorisation d'occupation du domaine public. La base légale du traitement est le **contrat**. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **Services interne à la collectivité, CCI, Préfecture, DGFIP, Chambre Agriculture, Direction départementale des fraudes**. Les données sont conservées pendant toute la durée de l'autorisation. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement, retirer à tout moment votre consentement à leur traitement ou exercer votre droit à leur portabilité. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le **service chargé de l'exercice de ces droits** : m.veyrac@mairie-narbonne.fr ou au **04-68-90-30-20** ou notre délégué à la protection des données : DPO@mairie-narbonne.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.